

DECISION DU BUREAU N°B52.22

Le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon,

VU l'arrêté préfectoral n°2022-09-01-00026 du 1^{er} septembre 2022 relatif aux statuts et compétences de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon ;

VU la délibération N° 2020-62-5.4 du 8 juin 2020 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire vers le bureau communautaire et le Président de la CCPO en vertu des articles L. 5211-10 et L 2122-23 du CGCT ;

Considérant l'avis d'appel à la concurrence diffusé au BOAMP du 17 septembre 2022 et au JOUE le 19 septembre 2022, pour un accord-cadre à bons de commandes pour l'entretien et la maintenance des réseaux et dispositifs de gestion des eaux pluviales en zones d'activités sur le territoire de la CCPO dont les caractéristiques sont les suivantes :

- o Un accord-cadre mono-attributaire ;
- o Une durée d'un an reconductible expressément 2 fois (première période du 12 décembre 2022 au 31 décembre 2023) ;
- o Sans montant annuel minimum et avec un montant annuel maximum de 96 000 € HT ;

Considérant la décision d'attribution à la société CHOLTON SAS de la commission d'appel d'offres en date du 21 novembre 2022,

DECIDE

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le contrat n°2022.41.00 conclu avec la société CHOLTON SAS, située 197 Ancien canal de la madeleine – Saint Maurice sur Dargoire – 69440 CHABANIERE ainsi que tous les actes contractuels y afférents,
- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au BP 2022 de la CCPO aux chapitres 21, 23 et 011.

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et il en sera rendu compte à la prochaine séance du Conseil Communautaire.

St Symphorien d'Ozon,
Le 21/11/2022

Pierre BALLELIO
Président



Nicolas VARIGNY
1^{er} Vice-président



Michel BOULUD
2^{ème} Vice-président




Mireille BONNEFOY
3^{ème} Vice-président




Timotéo ABELLAN
4^{ème} Vice-président




Mattia SCOTTI
5^{ème} Vice-président




Jean Philippe CHONE
6^{ème} Vice-président




Mise en ligne le..... 22 NOV. 2022
Certifiée exécutoire le..... 7 DEC. 2022